

Affiché en Mairie le	
Mis en ligne sur www.trouville.fr	18.09.2025

CONSEIL D'EXPLOITATION
Régie dotée de la seule autonomie financière
Marchés communaux de Trouville-sur-Mer
Séance du vendredi 25 avril 2025
Procès-Verbal

FG/
2025-005

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 avril à 14h00, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie dotée de la seule autonomie financière « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer » se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 16 avril 2025, et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Présidente.

Conseillers en exercice : 7 - Quorum : 4 - Présents : 7 - Représentés : ... - Absents : ...

Membres du conseil municipal – Délibération n°2025-2025-04 du conseil municipal du 5 février 2025	Présent	Représenté	Excusé
Titulaires			
Sylvie de Gaetano	X		
Guy Legrix	X		
Catherine Vatie	X		
Martine Guillon	X		
Hervé Huchet	X		
Suppléants			
Didier Quenouille			
Delphine Pando			
Patrice Brière			
Personnalités qualifiées			
Stéphane Brassy	X		
David Buaillon	X		

Le Conseil d'exploitation désigne Catherine VATIER comme Secrétaire de séance.

.....

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative n°2025-01 – Budget annexe des « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer » - Délibération n°2025-004

SEANCE. POINTS - VOTES ET DEBATS

- *Désignation d'un(e) Secrétaire de séance et pouvoirs :* Mme le Maire procède à l'appel des présents. Le Conseil d'Exploitation désigne Catherine VATIER comme Secrétaire de séance.
- *Pouvoirs :* Aucun
- *Inscription des questions orales :* Aucune question orale n'a été déposée
- Adoption du procès-verbal du conseil d'exploitation du 30 janvier 2025 – Unanimité – Délibération n°2025-003

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative n°2025-01 – Budget annexe des « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer » - Délibération n°2025-004

Madame la Présidente explique les raisons de cette décision modificative, afin de créditer une ligne budgétaire non prévue lors du vote du budget primitif 2025.

Vote : Unanimité
Délibération n°2025-004

QUESTIONS DIVERSES

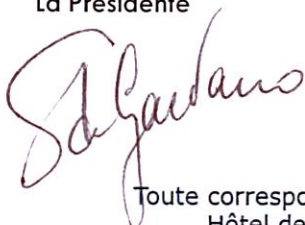
1. Marchés communaux – Placier

Madame le Maire informe de la mission d'un nouveau placier, depuis le 1^{er} avril 2025.

Fin de l'examen des points à l'ordre du jour : 14h15

Pour extrait certifié conforme

La Présidente



Le Secrétaire de séance,



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Trouville-sur-Mer
Hôtel de Ville - 164, Bd Fernand Moureaux - 14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 41 41 | www.trouville.fr

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil d'exploitation du 18 septembre 2025 et publié sous forme électronique sur le site internet de la commune www.trouville.fr le :

18-09-2025

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à la disposition du public

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS